



## FICHE D'INFORMATION TRAITEMENT PAR PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP)

### De quoi s'agit-il ?

L'infiltration de PRP consiste à injecter des facteurs cicatrisants contenus dans les plaquettes (Plasma Riche en Plaquettes =PRP) afin de stimuler la cicatrisation et la régénération d'un tendon, d'un ligament ou d'un muscle lésé ou traiter une arthrose dans une articulation. En effet, nos plaquettes sanguines sont produites par la moelle osseuse et connues de tous pour leur rôle indispensable dans l'hémostase primaire mais possèdent aussi d'importantes propriétés concernant la cicatrisation et la régénération des tissus lésés grâce à la libération de granules très riches en facteur de croissance multiples.

### Quels sont les principes ?

On prélève un peu de sang dans un tube spécifique stérile. Ce tube est centrifugé pour séparer les globules rouges du plasma. C'est votre plasma qui est récupéré dans des conditions d'asepsie stricte et ce liquide riche en plaquettes sera réinjecté afin de favoriser la cicatrisation de la région lésée.

### Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Si vous avez une lésion tendineuse ou une arthrose et que les traitements médicaux habituels n'ont pas apporté de résultat, alors la thérapie par PRP peut être la solution. Elle permet la guérison des tissus et réduit la dégénérescence future des tissus, mais le résultat n'est pas constant. C'est votre médecin spécialiste, qui décidera si ce traitement est une bonne solution pour vous.

### Avant la procédure :

Il est important de nous signaler :

<b>Avez-vous des risques particuliers de saigner ?</b>		
Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	Oui	Non
<b>Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang</b> (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid, xarelto ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?	Oui	Non
<b>Etes-vous allergique ?</b>		
à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ?	Oui	Non
Avez-vous mal toléré un examen radiologique ?	Oui	Non
<b>Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ?</b>	Oui	Non
<b>Allaitez-vous ?</b>	Oui	Non



**Déroulement de la procédure :**

Vous serez allongé sur la table d'examen, un protocole de désinfection sera réalisé sur la région à traiter. Le radiologue procédera à une anesthésie locale sous-cutanée, la quantité injectée sera minimale car l'anesthésie pourrait désactiver les plaquettes.

Un prélèvement sanguin (8ml) sera effectué sur un tube stérile dans une veine de votre bras et sera centrifugé, le PRP collecté sera réinjecté sous-contrôle échographique dans et autour de la zone lésée ou dans l'articulation malade ; 1 à 3 injections seront nécessaires selon les cas.

Après l'injection, le point de ponction est comprimé pendant quelques secondes.

Un pansement sec est mis en place et sera maintenu pendant 24 heures.

**Recommandant après l'infiltration :**

Il est recommandé d'éviter la marche prolongée le jour de l'examen et le lendemain ainsi que le sport mais vous pouvez vivre normalement.

L'effet ne se manifestera qu'après quelques semaines.

Des consignes pour les suites (douleur - kinésithérapie) vous seront précisées le jour de l'examen.

**Réactions possibles :**

- La plus fréquente : une douleur au point d'injection.

- Moins fréquente : une réaction inflammatoire (gonflement et/ou douleur).

Pour limiter les douleurs, il est conseillé d'appliquer un glaçage de 20 minutes 3 fois par jour, voire la prise de paracétamol selon la prescription de votre médecin.

- Rare : gonflement de la région traitée 24 à 48 heures après l'injection.

Prenez contact avec votre radiologue.

**Les anti-inflammatoires ne sont pas recommandés deux semaines avant et trois semaines après le geste.**

**Prise en charge :**

L'acte médical est pris en charge par l'assurance maladie.

Le kit stérile "Regen Lab" que nous utilisons est à votre charge, non remboursé par la sécurité sociale.

Nous espérons avoir répondu à toutes vos questions et n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

*Je soussigné-e Madame, .....certifie avoir reçu une information sur l'infiltration prescrite par mon médecin.*

*Après avoir pu poser les questions que je souhaitais et obtenu des explications répondant à mon attente, je donne mon accord pour que cet examen soit réalisé.*

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



**CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE CLINIQUE DE L'ORANGERIE**

29 allée de la Robertsau  
67000 STRASBOURG

- Radiologie & échographie : de 8h à 18h du lundi au vendredi
  - Scanner : de 7h30 à 19h du lundi au vendredi
  - IRM : de 7h30 à 20h du lundi au vendredi, et de 7h30 à 12h le samedi
- PRISE DE RENDEZ-VOUS : N° UNIQUE **03 88 66 66 00**

**En cas de problème après l'examen, vous pouvez joindre le radiologue aux  
heures d'ouverture du cabinet : 03 88 52 45 10  
En dehors des horaires d'ouverture du cabinet,  
le standard de la Clinique de l'Orangerie : 08 26 39 99 1**

*© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie.*